



FORMATION PRATIQUE ET THÉORIQUE

Frais de Dossier ANTS _____ 15,00 €

Formation permis AM voiturette _____ 475,00 €
8 heures, incluant la théorie, la pratique et les fournitures pédagogiques



Pour les mineurs, la présence du représentant légal sera obligatoire lors de la dernière heure de formation.

PIÈCES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- 1 Photo d'identité (sans lunettes) : plaquette « e-photo » conforme ANTS** (avec signature électronique et code chiffré)
- Carte d'identité recto-verso ou passeport** (en cours de validité)
- Justificatif de domicile** (daté de moins de 6 mois)
Si vous êtes hébergé, il est impératif de joindre :
 - La pièce d'identité recto-verso de l'hébergeur
 - Une attestation d'hébergement, datée et signée avec la mention « depuis plus de 3 mois »
- ASSR 1^{er} ou 2nd niveau OU ASR** (Attestation de Sécurité Routière)
- Journée Défense et Citoyenneté (JDC)** (obligatoire de 17 à 25 ans)

JE SUIS UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE

- Avis d'imposition
- Taxe foncière
- Taxe d'habitation
- Facture eau
- Facture d'électricité
- Facture de téléphone
- Quittance de loyer
- Attestation titulaire de contrat (eau et électricité)

Les 2 documents doivent être au même nom et prénom que ceux du justificatif

Lorsque l'élève n'a pas encore été convoqué, il peut d'ores et déjà être remplacé par l'attestation provisoire de situation vis-à-vis du service national

Si vous êtes mineurs :

- Une autorisation parentale sera à signer au bureau lors de l'inscription.
- Si le représentant légal porte un nom différent, merci de fournir le livret de famille (pages des parents et de l'enfant).

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

La formation est à régler lors de l'inscription.